

Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles 2008 OCCITAN

1) NATURE DES EPREUVES D'OCCITAN

Compte tenu de leur spécificité par rapport aux épreuves de langue étrangère, il est utile d'en rappeler la nature.

1-1 concours spécial de et en langue régionale.

Le concours spécial de et en langue régionale dispose d'un contingent de postes spécifiques. Il a pour objectif de recruter des professeurs des écoles capables d'enseigner la langue régionale notamment dans les classes bilingues (mais pas seulement). Il ouvre des perspectives professionnelles qui valorisent très fortement les compétences en langue et culture occitanes grâce à deux épreuves de plus que le concours normal. L'occitan a en effet en tout un coefficient de 4 dans le concours.

- Pour l'admissibilité, il y a, en plus des épreuves du concours normal, une épreuve écrite de langue régionale avec un coefficient de 2. Cette épreuve décisive consiste en un commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et d'une traduction en français d'un passage de ce texte (durée de l'épreuve 3 heures)
- A l'oral, il y a, comme pour le concours normal, une épreuve de langue vivante étrangère sans programme (coefficient 1) mais en plus une épreuve orale de langue régionale avec un coefficient de 2. L'épreuve orale d'admission consiste " en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée " (durée 30 minutes, préparation 30 minutes, coefficient 2)

1-2 Pour le concours normal, l'occitan est devenu une option facultative de coefficient 1 dont seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue de l'ensemble des épreuves. L'épreuve consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée. Cette épreuve bien que facultative ne fait donc prendre aucun risque mais peut être décisive par les points complémentaires qu'elle peut apporter.

2) RAPPORT SUR LE CONCOURS SPECIAL 2008

La session 2008 est un bon cru, meilleur que les années précédentes. Sur 37 inscrits, 15 candidats seulement ont participé aux épreuves mais 11 ont été admissibles ce qui représente une très bonne proportion. Sur les 11 admissibles, 8 ont été reçus sur la liste principale et 2 sur la liste complémentaire. C'est un bon score.

A noter que les candidats s'étaient bien préparés pour l'oral car, contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu de candidat admissible éliminé par la première épreuve orale d'entretien.

L'amélioration du niveau des candidats et la croissance des besoins de l'enseignement bilingue peuvent laisser espérer une augmentation du nombre de postes à la prochaine session mais il conviendrait aussi que le nombre de candidats progresse.

2-1 Epreuve écrite du concours spécial

Commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et traduction en français d'un passage de ce texte.

Le texte à commenter, “ *Lo petit maquisard* ” de Elie Bonneau était extrait de *Garba de pròsa 2002*. Ce texte qui présente une situation de guerre est aussi une introduction à une réflexion sur les enfants soldats.

5 questions, dont la dernière, la plus ouverte, était bien sûr la plus importante, guidaient le commentaire et 10 lignes devaient être traduites. Les notes se sont réparties entre 17,25 et 9,5, seule note inférieure à la moyenne. La moyenne est de 14,2. La majorité des candidats ont démontré une bonne maîtrise de l'expression écrite (9 ont eu 14 ou plus) . La langue était souvent riche, précise et expressive. Le jury exigeant sur la qualité de la langue et la richesse du vocabulaire s'est par contre montré bienveillant pour la graphie qui n'est pas totalement maîtrisée par certains candidats qui, par ailleurs, ont une bonne syntaxe.

La qualité et l'importance des commentaires sont très variables. Certains ont construit le commentaire sans tenir véritablement compte des questions destinées à le faciliter. D'autres ont répondu trop sèchement aux questions sans développer suffisamment alors qu'ils avaient visiblement un niveau de langue qui le leur permettait. Rappelons que les questions ne sont pas fermées mais très ouvertes. Elles ouvrent des pistes pour faciliter, guider le commentaire et ne couvrent pas tout. D'autres approches sont possibles. Il convient donc de souligner que, si c'est d'abord la compétence linguistique qu'il s'agit de juger, la pertinence des commentaires, la bonne compréhension des questions, les développements argumentés et la culture générale sont aussi des critères d'évaluation. Un commentaire trop court se contentant de paraphraser ou recycler des éléments du texte sans prise en compte du contexte, en l'occurrence la guerre, l'occupation et les enfants soldats, ne démontre pas de véritables compétences. Les deux dernières questions (« *E vos sembla possible de comprènguer un enemic ?* » et la réflexion demandée sur les enfants soldats et leur actualité) permettaient de larges et libres développements que certains ont su bien mener pour démontrer leur bonne autonomie langagière et leur capacité d'argumentation. C'est là que plusieurs candidats ont pu exceller.

La version a confirmé la bonne compétence linguistique en français et en occitan de la majorité des candidats mais rappelons qu'une relecture très attentive est indispensable pour éviter des erreurs orthographiques.

2.2 Epreuve orale d'occitan du concours spécial

Les candidats admissibles ont montré une bonne maîtrise de la langue occitane en continu et en interaction pour reprendre les termes du CECRL. 10 sur 11 ont eu 15 ou plus et se sont montrés excellents tant pour la qualité de la langue que pour la capacité à commenter et argumenter de façon structurée.

Les documents authentiques variés étaient illustrés et le plus souvent extraits de la presse occitane. L'objectif est d'abord d'évaluer la capacité du candidat à faire un exposé en occitan sur un sujet relativement simple. L'échange qui suit la présentation peut comprendre la lecture et la traduction d'un passage et, après le commentaire du document, les questions peuvent aller au-delà des documents proposés initialement. Parmi les sujets de cette année on peut citer, “ *lo lop qu'ei tornat aus Pirenèus* » « *las nèus son pas etèrnas* » « *que volèm un moratòri* » (*peus OGM*)

Les candidats doivent donc se préparer à parler de l'actualité, des faits de société et acquérir l'aisance nécessaire pour réagir et dialoguer autour de la thématique proposée. Rappelons encore une fois que pour le concours spécial, le document peut être écrit ou sonore et qu'il n'y a pas d'épreuve didactique. Il n'est donc pas indispensable d'expliquer comment on utiliserait ce document en classe.

3) EPREUVE ORALE FACULTATIVE D'OCCITAN DES AUTRES CONCOURS

Pour les 32 candidats qui se sont présentés à cette épreuve (23 en 2006), les notes se sont réparties entre 8 et 20 avec une moyenne de 12,87. Trois candidats n'ont pas atteint 10 mais n'ont rien perdu car seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte. Plusieurs candidats compte tenu de leur excellent niveau en occitan, (un 20 et deux 18) auraient mieux valorisé cette compétence au concours spécial.

Les documents utilisés (avec au choix un sujet en occitan gascon et un en occitan languedocien) étaient comparables à ceux du concours spécial mais le niveau d'exigence reste moindre.

Quelques exemples :

- *una autòrota enter Bordèu e los Pirenèus,*
- *traucada centrau deus Pirenèus,*
- *los biocarburants son contestats,*
- *olivièrs e olivas per far d'òli.*

Après la présentation du document et de son contenu, la première partie de l'entretien portait sur le contenu du document lui-même pour en vérifier la compréhension globale et détaillée. La lecture et la traduction d'un passage sont souvent demandées. Ensuite les questions du jury amenaient vers un élargissement du débat pour provoquer une expression plus personnelle, vérifier le degré d'autonomie et de culture générale. Rappelons que ce ne sont pas les connaissances liées au sujet abordé par le document qui sont d'abord jugées mais bien les compétences linguistiques. Le document n'est pas dans cet exercice un objet d'étude mais un prétexte pour créer une véritable situation de communication.

Le jury a été d'abord attentif à la maîtrise de la langue occitane (phonétique, syntaxe, richesse du vocabulaire, fluidité) mais il a tenu compte aussi de la qualité de la présentation du contenu des documents (émergence du sens, mise en relation avec l'expérience personnelle et le contexte). Il juge aussi la capacité à argumenter, rebondir, communiquer.

Pour cette épreuve aussi il convient de rappeler qu'il n'y a plus de partie pédagogique obligatoire.

* * *

Pour terminer, rappelons que chaque candidat compose et s'exprime dans le dialecte de son choix . L'épreuve facultative du concours normal peut paraître comparable à celle du concours spécial mais le niveau d'exigence ne saurait être le même puisque le concours spécial recrute essentiellement des enseignants pour l'enseignement bilingue.

Il convient de conseiller aux candidats aux épreuves d'occitan de bien réfléchir, si possible avec l'aide de formateurs, au choix du type de concours qui leur convient le mieux. On peut estimer cependant au vu des résultats de ces dernières années qu'un plus grand nombre de candidats compétents en occitan aurait intérêt, pour réussir, à présenter le concours spécial.